Vanherbe; commissaire, Henri Gaspar. — Les personnes désirant faire partie de la société peuvent se présenter au siège, de onze heures à midi, les dimanches.

ÊTRE ÉLÉGANTE

La dentelle est un objet d'art à l'égal du bijou, et tout autant que celui-ci donne à la femme la grâce et l'élégance qui charment. La toilette n'est vraiment complète que si elle est agrémentée de ce délicat travail.

Le dernier cri de la mode actuelle, le dernier cachet d'une toilette, ce qui la termine, c'est une garniture en vraie dentelle. Elle relève les nuances sombres, atténue les teintes vives et s'allie parfaitement aux tons délicats.

La dentelle a, certes, été négligée, remplacée par des imitations nombreuses et variées; mais la voici qui reparaît, se fait jour et de nouveau trône en reine de la mode. Reprenez vos dentelles, Mesdames, reprenez ces jolies choses si seyantes et que vous aimez tant; vous n'aurez rien de si gracieux, de si élégant, que ces chefs-d'œuvre, ces merveilleuses créations d'ouvrières habiles et expertes. Pour votre vêtement de fourrure ,prenez un jabot; sur une toilette de bal, posez un godet; à la jeune fille, mettez un col léger.

Faites-vous offrir, soit un papillon, un mouchoir, un nœud ou un éventail, car Mademoiselle Bulteau, 22, rue Saint-Georges, à Roubaix, a réuni dans son magasin un choix complet des différentes formes rêvées, dans tous les points, tels que les points de Venise, de Milan, de Bruges, le Flandre, le Vieux-Flandre, le point Duchesse, le point à l'aiguille, le Cluny, la Valenciennes et l'application de Bruxelles.

Mademoiselle Bulteau a également un rayon de lingerie comprenant depuis la layette jusqu'au trousseau. Linge de table et de maison. Stores et rideaux. Spécialité de jupons en tous genres. Corset droit *Le Prodigieux*. 21297d

CRÉDIT DU NORD

Société anonyme — Capital : **30** millions — 12 millions versés

SUCCURSALES DE :

ROUBAIX, 26, rue de la Gare et 9, rue Nain
TOURCOING, 40, rue de Tournai
Comptoirs de : HALLUIN, 1 bis, rue de la Gare; LANNOY, 9, Gde-Place; CROIX, 7, Gde-Place.

Le CRÉDIT DU NORD reçoit en dépôt les titres de toute nature. A chaque échéance, il détache les coupons dont le montant est porté en compte.

Condition des droits de garde

0.05 par titre de 500 fr. et au-dessous;
0.10 — 501 à 1.000 francs;
0.15 — 1.001 à 1.500 francs par semestre, minimum 0.25 par nature de valeurs.

Opérations de Bourse en France et à l'étranger.
Paiement de tous coupons.
Avance de fonds sur titres. 5871—3

TOURCOING

LE « CONDITIONNEMENT » EN 1902. — Le mouvement de notre établissement municipal de la « Condition Publique des Matières Textiles », dénote, pour 1902, en même temps que de l'activité commerciale, un progrès sur les années précédentes. En effet les quantités totales de marchandises soumises aux épreuves du Conditionnement se sont élevées, en 1902, à 48.277.150 kilogrammes, c'est-à-dire à 8.612.597 kilogrammes de plus qu'en 1901, ce dernier ayant une augmentation d'un peu plus d'un milliard. Tous les articles ont contribué à cette augmentation : ainsi la laine peignée a donné 31 millions [illegible]161 kilogrammes en 1902 et 25.561.998 en 1901 ; la laine filée, 5.920.498 kilogrammes en 1902 et 5.457.228 kilogrammes en 1901 ; les blousses, 7 millions 511.797 kilogrammes en 1902 et 5.909.391 kilogrammes en 1901 ; les cotons, 3.395.309 kilogrammes en 1902 et 2.675.056 kilogrammes en 1901. La seule diminution à enregistrer, et elle est assez sensible, porte sur les peignés constitués pour le Marché à terme : 951.950 kilogrammes en 1902 contre 1.6[illegible] kilogrammes en 1901. L'augmentation de six millions de kilogrammes sur le disponible compense largement cet écart.

LISTES ÉLECTORALES. — On nous communique la note suivante :

Les personnes qui se trouvent dans le cas d'être inscrites sur les listes électorales sont informées qu'elles peuvent dès maintenant s'adresser à la Mairie pour réclamer leur inscription sur les listes de 1903. Le délai expirera le 4 [illegible] prochain. A partir du 15 courant, le bureau sera ouvert tous les jours, du matin à six heures du soir pendant [illegible] et les dimanches de six heures à midi.

A PROPOS D'UN ENTERREMENT CIVIL. — Une regrettable confusion de noms s'est produite dans la relation que nous avons donnée hier d'un enterrement civil. Il s'agissait de M. Fleury Delaby, et non, comme on nous l'avait dit, de M. Lebrun, un jeune homme de 21 ans, décédé récemment à l'Hôtel-Dieu. M. Georges Lebrun a été enseveli religieusement samedi matin, après un service célébré à son intention en l'église Notre-Dame. Ce jeune homme avait eu du reste une mort édifiante, après avoir reçu les secours de la religion. Sa famille a été émue, à bon droit, de cette confusion de noms, c'est pourquoi nous nous empressons de rétablir la vérité.

MOUVEMENT DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE. — Pendant la semaine écoulée, 4 hommes, 3 femmes et 3 enfants de nationalité étrangère sont arrivés à Tourcoing. Par contre, 4 hommes, 3 femmes, 2 enfants, également étrangers, ont quitté notre ville.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE A LA MALCHIÈRE. — Samedi après-midi, vers trois heures et demie, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Bertrand Carette, cabaretier, rue de la Malchière, 173. Le feu a pris naissance dans une cheminée du premier étage, où se trouvaient des cordages, du linge, etc. Aussitôt qu'il s'aperçut que le feu était chez lui, M. Carette, aidé de quelques voisins, se mit en devoir de l'éteindre. Lorsque les pompiers qu'on avait prévenus aussitôt, arrivèrent avec leur matériel, ils n'eurent pas à intervenir. Les dégâts consistant en chaussures, linge et vêtements sont évalués à 200 francs environ. La cause de l'incendie est inconnue. Cependant on suppose qu'il doit être attribué à un vice de construction de la cheminée.

UNE DISPARITION. — Samedi soir, une dame Bernard, âgée de 29 ans, rattacheuse, demeurant rue Lafontaine, 25, a déclaré au poste central de police que son mari, Alphonse Bernard, était disparu de son domicile, depuis mercredi matin à 6 heures. Malgré les recherches qu'elle a faites jusqu'à ce jour, elle n'a pu le retrouver. Il est parti emportant son livret militaire. Au moment de sa disparition, M. Bernard était vêtu d'un pantalon de cheviotte noir, d'une jacquette de même nuance, coiffé d'une casquette bleue et chaussé de bottines à élastiques.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de samedi, il est arrivé aux halles les denrées suivantes : huitres, 600; marée, 450 k.; beurre, 45 k.; lapins, 18 poireaux, 22 bottes.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Duvillier-Motte fils, un ouvrier batteur, Louis Houplaine, 19 ans ½, tournant au treuil, a eu l'extrémité du medius gauche engagée dans l'engrenage. M. le docteur Cateau qui a constaté l'ablation de l'ongle a déclaré que le blessé subirait une incapacité de travail de dix jours.

— A la gare, un agent de la traction, Alfred Boisette, 28 ans, a glissé en voulant arroser le charbon d'une machine et a fait une chute. Il s'est fait une légère entorse au pied gauche. M. le docteur Vienne lui a ordonné un repos de trois jours.

— Un ajusteur, Edmoud Huygevelde, âgé de 18 ans ½, demeurant rue de Renaix, 96, travaillant chez M. Aimé Vanecke, mécanicien, a été contusionné à l'extrémité de l'annulaire gauche en démontant une pièce d'un tour. M. le docteur Beulque a prescrit au blessé un repos de huit jours.

LES ÉPAVES. — Un jeune homme de 16 ans, Marceau Ferrant, demeurant rue des Trois-Pierres, 407, a trouvé, boulevard Gambetta, une clef qu'il a déposée au poste central de police.

A LA FRONTIÈRE. — Dans l'après-midi de samedi les gendarmes de Tourcoing ont conduit à la frontière belge, un convoi de treize expulsés qui leur avait été amené par les gardiens de la prison de Lille.

Coupons, tapis de table, peluche, 50, r. de Paris.

12 portraits soignés 5 francs avec prime; 6 pour 3 francs, 31, rue Desurmont, Tourcoing.

Communications

TOURCOING. — *Union Économique de Tourcoing.* — Par suite des inventaires de fin d'année, la constitution définitive de l'*Union Économique de Tourcoing* a subi un retard forcé. Les commerçants non adherents ont encore la faculté, avant le 20 janvier (dernier délai), de faire partie de l'U. E. T. Des statuts imprimés sont à leur disposition chez M. Six Lebrun, place des Halles, qui recevra les adhésions.

—— *Cercle Artistique* (section de Tourcoing). — Dimanche 11 courant, à six heures du soir, soirée intime avec le bienveillant concours de la section de Roubaix et de M. Drion, pianiste, dans la salle de M. Bilcq, au *Cheval Blanc*, place Thiers. Les personnes étrangères au Cercle peuvent y assister.

MOUVAUX

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Nous avons relaté l'accident dont a été victime un garçon brasseur de chez M. Vanasse-Bourgois. C'est M. le docteur Deldalle et non M. le docteur Vincent, comme on l'a dit par erreur, qui a donné des soins au blessé.

HALLUIN

UNE CONFÉRENCE DE M. L'ABBÉ NAUDET. — Nous apprenons, qu'à la demande du parti démocratique chrétien d'Halluin, M. l'abbé Naudet, directeur du journal *La Justice Sociale*, viendra donner une conférence à Halluin, le 8 février prochain, à cinq heures du soir, dans la salle du *Café du Boulevard*, rue de la Gare. Cette conférence sera présidée par M. Fernand Lodercq, président de l'*Union démocratique du Nord*. M. l'abbé Naudet y traitera du « Travail ».

RONCQ

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. l'abbé Devos, vicaire à Roncq (Saint-Piat), est nommé vicaire à Houplines (Saint-Charles) ; il est remplacé par M. l'abbé Masui, vicaire à Lille-Sud.

LA FRAUDE. — Le brigadier des douanes Laffont, a procédé à l'arrestation d'un fraudeur de profession, Leclerq, âgé de 35 ans, demeurant à Halluin, qui, passant à proximité de la ferme Tiberghien, a été trouvé nanti de 35 kil. de café vert, contenus dans deux ceintures. Leclercq a été transféré à la maison d'arrêt de Lille par les soins de la gendarmerie d'Halluin.

ARRESTATION D'UNE MENDIANTE. — Les gendarmes d'Halluin, en tournée à Roncq, ont arrêté, samedi à midi, une femme du nom de Louise Bricout, âgée de 45 ans, née à Le Cateau, surprise en flagrant délit de mendicité.

LA DIVAGATION DES CHIENS. — Procès-verbal a été rédigé à la charge de M. R. S..., épicier, pour avoir laissé errer son chien non muni de la plaque réglementaire.

QUESNOY-SUR-DEULE

WERVICQ-SUD

LE TIRAGE AU SORT. — Voici la liste des jeunes gens de la classe 1902, devant prendre part au tirage au sort qui aura lieu le 26 janvier à Quesnoy-sur-Deûle : Emile Catrix, Cyrille Debusschère, J.-B. Deradder, Alfred Desrumps, Léon Desreumeaux, Florian Storme, Henri Vanheule, Emile Verbeke, et Achille Vermeire.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29, rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1902, MEMBRE DU JURY

LILLE

A PROPOS DE L'EXÉCUTION DE BOUCHE. — Un de nos confrères, relatant les derniers moments du condamné Bouche, cite ce détail curieux et impressionnant :

« M. l'abbé Hamez fut autrefois vicaire à Saint-Pierre-Saint-Paul, et y avait connu Mlle Henry, qui habitait cette paroisse. Cette dernière lui fit un jour cadeau de quelques bibelots, parmi lesquels un petit verre de forme particulière. C'est de ce verre que M. l'abbé Hamez s'est servi pour offrir un réconfortant à Baillet, Van Inghelandt, Vanmieuwenhove, et c'est dans ce verre que Bouche a bu le dernier cordial. »

Voici maintenant, à titre de curiosité, le texte d'une lettre que vient d'adresser à M. le Maire de Lille, M. Médéric Dufour, conseiller municipal :

« Lille, le 9 janvier.

» Monsieur le Maire,

» La ville de Lille vient d'être *souillée* par une exécution capitale.

» La Société, fondée sur l'inégalité, a une trop grande part dans la formation du criminel pour s'arroger le droit d'appliquer le seul châtiment qui soit irréparable.

» Même dans l'hypothèse *spiritualiste*, les philosophes contestent le droit de punir.

» Dans l'hypothèse *matérialiste*, comme liberté, responsabilité, sanction, ne sont plus que des mots, la Société ne peut prétendre qu'à isoler et rendre inoffensif celui qui a tué, puisqu'elle ne le peut considérer que comme un *monstre* ou un *malade*.

» Je vous prie donc, Monsieur le Maire, de soumettre au Conseil municipal le vœu suivant :

« Le Conseil municipal de Lille exprime le vœu que la » peine de mort soit abolie.

» Il invite le maire, député du Nord, à appuyer toute » motion présentée à cet effet, et, à défaut d'une autre » initiative, à proposer lui-même l'abrogation de la loi » existante. »

» Ce serait là, Monsieur le Maire, un acte de *socialisme* sur lequel s'entendraient tous les partis. Aussi, suis-je assuré que vous ferez droit à ma demande.

» Respectueusement votre

» MÉDÉRIC DUFOUR, *conseiller municipal*. »

UN JUBILÉ DE LÉGIONNAIRE A SAINT-ANDRÉ. — Dimanche, à cinq heures, la Société des anciens militaires fêtera le cinquantenaire de la nomination de son président, M. Rousseau, au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

RECONNAISSANCE. — Monsieur Louis Cuffez, habitant rue de Canteleu, à Lille, atteint d'une affection des yeux datant de vingt ans, vient d'être heureusement guéri par la Méthode Galénique, à l'Institut Médical, 2, rue Inkermann, à Lille. 21248d

LE DRAME DE LA RUE JEAN-BART

Au Parquet

Samedi matin, vers onze heures, M. Hermary, juge d'instruction, chargé de cette affaire, a reçu, dans son cabinet, Mme Vve Ringaut, née Cateau, épicière à Ancoisne, hameau d'Houplin, mère de la victime.

Invitée par le magistrat instructeur à dire ce qu'elle savait des relations de sa fille avec Louis Métais, la pauvre mère, au milieu de larmes abondantes, raconta ce qui suit :

« Ma fille Hélène, qui est âgée actuellement d'une trentaine d'années, m'a quittée il y a douze ans environ pour se rendre à Paris en qualité de domestique. Peu après, elle quitta le service et travailla comme fleuriste. C'est à ce moment qu'elle fit la connaissance de Métais et elle m'écrivait, il y a environ un an, qu'elle allait revenir à Lille pour se marier avec son ami, qu'elle paraissait aimer beaucoup. Je pensais même que ce mariage devait être très proche, car chaque semaine je recevais la visite des deux jeunes gens qui m'entretenaient de leurs projets. En ce qui concerne le drame qui s'est déroulé vendredi matin, je n'en connais absolument rien et je me demande ce qui a pu se passer pour qu'un pareil malheur soit arrivé. »

L'interrogatoire de Mme Ringaut a duré environ une demi-heure.

Quant à Louis Métais, il n'a pas été interrogé samedi. Vendredi après-midi, M. Hermary, juge d'instruction, lui a fait subir un interrogatoire d'identité en attendant qu'il fasse choix d'un défenseur.

Cependant, l'auteur du meurtre a déclaré qu'il ne s'expliquait pas comment le coup avait pu partir. « Je tenais, ajouta-t-il, mon revolver à la main pour faire peur à Hélène, qui voulait partir à la suite de certains reproches que je lui avais faits. Elle avait du reste déjà mis son corset, une jupe et avait chaussé ses bottines. J'étais à une assez grande distance d'elle, la largeur de la chambre, quand le coup est parti, je le répète, je ne sais comment, et j'ai vu tomber Hélène. J'ai perdu la tête et je me suis sauvé. Je regrette beaucoup ce qui est arrivé. »

Les derniers détails de ce drame semblent peu croyables, quant à la distance du coup tiré, car les lèvres de la victime sont en partie brûlées, ce qui prouve que l'arme a été déchargée à bout portant.

L'autopsie

L'autopsie de la malheureuse victime de ce drame intime a été faite samedi soir, vers cinq heures, à la Faculté de médecine, par M. Castiaux, médecin légiste, en présence de M. Hermary, juge d'instruction, et de M. le procureur de la République.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — *Tiers-Ordre de Saint-François.* — *Fraternité des Hommes.* — Lundi prochain 12 courant, auront lieu les réunions suivantes : à 7 h. ½ du soir, pour les délégués et secrétaires paroissiaux ; à 8 h. ½ du soir, pour le Comité Léon XIII.

NÉCROLOGIE

—— Nous apprenons la mort de M. Achille Maerten, le jeune vicaire de Quaedypre, décédé samedi dernier.

—— Les funérailles de M. Allouard, trésorier du syndicat agricole, ancien conseiller municipal, ancien capitaine de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, décédé le 4 janvier, dans sa 67e année, ont eu lieu à Aire, il y a quelques jours.

—— Une mort subite qui a produit une vive émotion à Haubourdin est arrivée vendredi vers six heures et demie du soir. Mme veuve Adolphe Bigo revenait d'avoir assisté au salut et passait sur le pont du canal pour rentrer chez elle, lorsqu'elle s'affaissa subitement. On s'empressa autour d'elle, mais tous les soins furent inutiles ; la mort avait été instantanée.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.

Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. Téléphone 627. (Fondée en 1870).

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DERREUMAUX-BOUTEMY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Anne-Marie BOUTEMY, veuve de M. Pierre-Augustin DERREUMAUX, décédée à Roubaix, le 8 janvier 1903, à l'âge de 84 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le dimanche 11 courant, à huit heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 12 dudit mois, à neuf heures et demie, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le lundi 12, à quatre heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, 40, rue de l'Alouette, chez son gendre, M. Henri Dassonville.

Les amis et connaissances de la famille DESOBRY-CLEMENT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Clémence-Joseph DESOBRY, décédée à Tourcoing, le 9 janvier 1903, dans sa 37e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 12 courant, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau), Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire rue du Faucon, 5, fort Vanoutryve, à neuf heures un quart.

Les amis et connaissances de la famille ANDRY-CLEMENT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Hortense-Clémence CLÉMENT, veuve de Monsieur Jules ANDRY, décédée à Roubaix, le 9 janvier 1903, dans sa 52e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 12 courant, à huit heures et demie, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Cartigny, maisons Brunin, 8.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 12 janvier 1903, à dix heures et demie, pour le repos de l'âme de Madame KREBS, née Clémence ODIT, décédée à Saint-Omer, le 29 novembre 1902, dans sa 50e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 13 janvier 1903, à dix heures un quart, pour le repos de l'âme de Madame Alphonse VERNIER, née Emma-Victorine DELERUE, décédée à Roubaix, le 7 décembre 1902, dans sa 67e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. — Elles sont aussi priées d'assister en ladite église, à l'Obit que la Conférence des Dames de Saint-Vincent-de-Paul fera célébrer le mercredi 14 janvier, à huit heures.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 12 janvier 1903, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Florimond-Victor SEYNHAEVE, garçon brasseur, époux de Dame Rosalie FIES, décédé à Roubaix, le 8 décembre 1902, dans sa 37e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Croix, le lundi 12 janvier 1903, à dix heures (les Laudes à neuf heures trois quarts), pour le repos de l'âme de Monsieur Emile COURIER, ancien boulanger, époux de Dame Octavie LAMPE, décédé à Croix, le 9 janvier 1902, dans sa 57e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈBRES CORNILLE-PENNEL

23, rue de Lannoy et 10, rue Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pour transport de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits pour le cimetière. Couronnes en tous genres. — Téléphone 748. 16472

LA PRIME

offerte par **La Confiance**, rue de Ma Campagne, fait courir tout Roubaix. Chacun se demande comment cette coopérative a pu, sans perdre d'argent, arriver à donner **gratuitement à tout acheteur d'un litre de Malaga à 2 fr. 50**

UN MAGNIFIQUE COFFRET-MEUBLE

combinaison à secret

d'une valeur supérieure à l'achat.

C'est que **LA CONFIANCE** compte aujourd'hui

1303 adhérents effectifs

Ce nombre de **TREIZE CENT TROIS** sociétaires, ayant eux-mêmes des clients, donne une idée de l'importance des achats de cette société et explique les concessions qu'elle obtient de ses fournisseurs.

C'est ainsi que la maison V. Gomez é Hijos, qui veut faire apprécier la valeur de son malaga, est intervenue indirectement dans la remise de cette superbe prime qui sera donnée aujourd'hui et demain encore. 2129

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — *Grand-Théâtre-Hippodrome.* — La représentation des *Burgraves*. — Il nous tombe sous la main un article de M. Péladan, d'une très grande noblesse de formes et d'idées. Nous sommes d'autant plus heureux d'en extraire des quelques lignes suivantes, que, prochainement le grand artiste à qui elles s'adressent, va venir interpréter dans notre ville le rôle de Job, dans les *Burgraves* de Victor Hugo.

Parlant de M. Mounet-Sully, l'écrivain s'exprime ainsi : « J'ai compté un soir les statues que cet acteur composait et après la centaine je me suis lassé. Parmi ces mouvements, il y en avait de royaux et de poétiques, d'impérieux et de suppliants, de méditatifs et de téméraires. Quelle que soit la part accordée à l'étude, cette constante beauté même provient d'un don merveilleux : c'est à la fois une propriété et une faculté transcendante pour le choix et la composition. Le cri d'adieu à la lumière comme le hurlement qui sort du palais avant que le héros apparaisse les yeux crevés, dépassent en intensité les accords de Wagner lui-même. »

C'est au retour de Bayreuth, en 1888, que j'ai compris la surnaturalité des effets vocaux de Mounet-Sully ; j'ai cru longtemps qu'il avait appris de Wagner son récitatif plus harmonieux que la plus belle partition ; après Wagner, c'est Mounet-Sully qui m'a le plus appris dans l'art du théâtre et si j'eusse été un homme de dessin, il m'eût donné encore davantage. Il unit, pour prendre des termes proches, la ligne sûre d'Ingres à la vibration de Delacroix. »

Ainsi que nous le disions, le grand artiste dont ces lignes font la juste apologie viendra le dimanche 25 janvier, au Théâtre-Hippodrome, tenir le rôle de Job dans les *Burgraves* de Victor Hugo, M. Paul Meurice ayant concédé pour la première fois, le privilège de faire une tournée avec cette œuvre d'incommensurable beauté, à M. G. Labruyère dont l'intelligence des choses du théâtre assure dès aujourd'hui la parfaite réussite d'une aussi intéressante entreprise.

—— C'est aujourd'hui que la troupe des attractions gigantesques débute à l'Hippodrome, en matinée à trois heures et demie, et en soirée à huit heures et demie. Nous rappelons à nos lecteurs quelques-uns des numéros dont nous avons déjà parlé et qui ont obtenu à Lille un grand succès : *Ménotti*, le roi de l'air ; — *Les dompteurs Spessardy's* ; — L'originale *Troupe Russe* ; — *Les Freyers frères*, clowns musicaux ; — *Les Marti* ; — *Signor Marzo*, équilibriste, etc., etc. — Demain lundi, à huit heures et demie, et jeudi 15, matinée et soirée. Il n'y aura que ces cinq représentations.

—— Le 18 janvier prochain, la tournée Moncharmont viendra donner, en matinée et en soirée, une représentation d'*Yvette*, de Guy de Maupassant.

TOURCOING. — *Théâtre municipal.* — Aujourd'hui dimanche, en matinée, à trois heures un quart, *Les 28 jours de Clairette*, opérette en quatre actes, musique de M. V. Roger. La troupe du grand théâtre de Lille interprétera cette opérette dont les principaux rôles seront tenus par Mmes Anny Gœt (Clairettes), Marty (Bérénice), MM. Berton (Gibart), Villaret (Michonet), Mordet (Le capitaine), Cardon (Vivarel).

EDEN-CONCERT, 41, rue du Chemin-de-Fer, Roubaix. — Aujourd'hui dimanche, de quatre à sept heures, matinée extraordinaire, avec le concours de M. Montigny, comique de genre ; Mlle Raymonde Marsay, romancière ; Mlle Emeraude, chanteuse gommeuse ; Mlle Céline Tillmant, chanteuse comique. M. Chevallier de Porter accompagnera. — Le soir, à huit heures et demie, grande représentation avec toute la troupe ; jeudi prochain, importants débuts. La Direction informe le public que l'on ne fait pas de quêtes. 21241d

Salle Dominique
60, RUE DE L'ALOUETTE, ROUBAIX
DIMANCHE 11 JANVIER 1903
BAL MASQUÉ
Cavalier, 1 fr. Dame, 0 fr. 50. 21216

PROGRAMME DES THÉATRES

THÉATRE DE ROUBAIX

Direction : Louis Couvreur

Bur. à 5 h. ½ — DIMANCHE 11 JANVIER — Rideau à 6 h.

DEMI PRIX A TOUTES LES PLACES

LE BATARD ROUGE

drame à grand spectacle en 5 actes et 6 tableaux, dont un prologue

Le spectacle sera terminé par :

La Culotte ou l'autorité conjugale

comédie-vaudeville en trois actes 21128

THEATRE MUNICIPAL DE LILLE. — Direction : A. BOURDETTE. — *Représentation du dimanche 11 janvier.* — Rideau à 4 h. ½ ; rideau à 5 heures. — *Les Deux Orphelines*, drame en sept actes et huit tableaux, de M. Dennery ; — *Faust*, opéra en cinq actes et onze tableaux.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

R. C. — *C. F.* — 1° Non ; demander une notice à la Mairie (Bureau des élections) ; 2° Il doit adresser une requête à M. le Ministre de la Justice, à Paris ; 3° 175 fr. 25 de droits de Sceau et 25 francs de pièces diverses ; à moins d'obtenir la remise d'une partie des droits, en raison de la situation pécuniaire. —— *Un intéressé 108.* — 1° Oui ; 2° Oui ; il ne doit opter que s'il est admis aux examens et pouvoir contracter son engagement. —— *J. C. 2227.* — Non ; votre frère ne sera pas présent sous les drapeaux au moment de votre comparution devant le Conseil de révision. Toutefois, s'il est rappelé à l'activité pour deux ans, vous bénéficierez de la dispense, en faisant établir un certificat modèle n° 1 avec pièces à l'appui. —— *G.D. 145.* — Après quelques mois d'apprentissage et selon vos aptitudes, vous serez classé ouvrier. —— *Du Mortier M.* — Non. Il a un frère plus âgé ; à moins que celui-ci soit aveugle ou impotent. Il peut solliciter la faveur d'être admis comme soutien de famille. —— *E. K.* — Oui, depuis l'âge de 18 ans révolus. Adressez une demande à l'effet d'obtenir le consentement d'un chef de corps pour février prochain. —— *M. L. 9.* — Traité de Lithographie, par A. Munier, 175, rue des Capucins, Reims, 12 francs. —— *S. C.* — Oui. —— *R. L. 23.* — Non. —— *J. C. 6.* — 1° Il faut vous adresser à un notaire ou à une agence pour d'achat et la vente des terrains ; 2° Oui. —— *Louis D. Roubaix.* — 1° Cela dépend de la valeur des sujets et de leur engagement. Il n'y a rien de fixe ; 2° Oui. —— *Un marcheur.* — 1° Il vous faut d'abord des papiers pouvant établir votre identité, puis pour certains pays, des passe-ports obtenus aux ambassades ; 2° Il faudrait savoir comment vous voulez effectuer ce voyage. Ecrivez à l'*Auto-Vélo*, à Paris. —— *A. D.* — Il est toujours défendu de reproduire une œuvre d'art sans l'autorisation de l'auteur, ou du propriétaire. Pour les photographies, il faut l'autorisation du photographe et, si c'est un portrait, de la personne photographiée. —— *M. O. L. Une jeune fille.* — Nous ne donnons pas, sous cette rubrique, de renseignements financiers. Adressez-vous directement à un banquier. —— *Deux trieurs.* — C'est la même chose.

NORD

LES PROCHAINES ASSISES DU NORD. — M. Vibert, conseiller à la Cour d'appel de Douai, a été désigné pour présider la deuxième session ordinaire des assises pour l'année judiciaire 1902-1903 ; cette session s'ouvrira dans le courant du mois de février.

MAUX DE TETE, guéris merveilleusement par les *Cachets anti-Dolor*. Pharm. Leporcq, Lomme-les-Lille. 12878

PAS-DE-CALAIS

JOURNAUX ET PUBLICISTES. — Le *Journal de Béthune* annonce que la propriété de cet organe et de l'imprimerie A. David, est passée à M. Henri David, d'Hazebrouck.

FEUILLETON DU 12 JANVIER 1903 N° 1

LE CALVAIRE D'UNE MÈRE

PAR JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

I

Le mariage entre Guy-Charles-Bernard, lieutenant de vaisseau, et Pauline-Estelle de Mériane, fille de la baronne de Mériane, venait d'être célébré au château de Mériane, habité par la baronne et sa fille... La soirée, une soirée d'août, étant merveilleusement belle, on se dirigeait instinctivement vers le parc, qui était illuminé pour la circonstance, et où l'on espérait trouver sous les arbres un peu de fraîcheur, car il faisait dans le salon horriblement chaud.

Guy, un fort beau garçon de vingt-cinq ans, revenu d'un voyage de plusieurs mois pour se marier, auquel l'uniforme allait à ravir, faisant ressortir sa taille élégante et svelte, Guy, débarrassé de la contrainte qu'il avait dû garder en présence de ses invités, avait saisi avec une expression de joie infinie le bras de Pauline, et lui avait dit à voix basse, en l'attirant vers un coin désert, pendant que les invités se dispersaient dans les allées :

— Enfin, nous allons être seuls quelques instants ! Nous pourrons causer.

Pauline se pencha vers lui, l'air souriant.

— Vous avez donc quelque chose à me dire ?

Il fit vivement :

— J'ai à vous dire que je vous aime !

Il l'éloigna de lui doucement, pour la mieux voir, pour la mieux contempler, sous la clarté pâle de la lune, qui semblait jeter sur toutes choses un voile d'argent.

— Laisse-moi, dit-il, te regarder, t'admirer. Il me semble que tu as embelli, depuis que je t'ai quittée... que tes yeux sont plus grands et contiennent plus de flamme...

— Peut-être, répondit-elle, rêveuse, car il y a plus d'amour.

En effet, ce soir-là, particulièrement, Pauline, le visage animé, les yeux étincelants de joie de revoir celui qu'elle aimait plus qu'elle, celui qui occupait depuis longtemps déjà toutes ses pensées, Pauline était resplendissante, dans sa toilette blanche. La jeune femme était grande, mince, élancée. Sa taille avait des souplesses et des ondulations harmonieuses, et sur cette haute taille une tête petite, très blanche, éclairée par de grands yeux presque noirs, avec la tache vive de lèvres pleines de sang, surmontée d'un nuage de cheveux châtain clair d'une finesse extraordinaire.

Il y avait longtemps déjà qu'ils s'aimaient. Cela datait de l'époque où Guy Bernard, envoyé en congé de convalescence après des fièvres contractées au Sénégal, était venu passer ce congé chez le vieux docteur Berlaud, son parrain. M. Berlaud, qui habitait un village près de Tours, était le médecin de la baronne de Mériane, dont le château s'élevait à quelques lieues à peine de la capitale de la Touraine.

Mis dans la confidence de cet amour, le docteur s'était mis à agir et le congé de Guy n'était pas expiré que le jeune homme avait ses entrées dans le château de Mériane, était devenu l'ami de la baronne et de Pauline, qui se plaisaient beaucoup en sa société, et quand il fut obligé de rejoindre à Cherbourg son bâtiment, il s'en alla heureux comme il ne l'avait jamais été, emportant dans son cœur l'image de sa bien-aimée, dont il espérait aussi être aimé un jour, car il avait cru s'apercevoir au moment des adieux, qu'il ne lui était pas indifférent.

Guy ne se trompait pas.

Sa vue avait fait sur Pauline de Mériane plus d'impression, qu'il n'avait osé l'espérer lui-même.

La jeune fille, qui ne voyait personne, n'avait pu s'empêcher d'être touchée par les regards si respectueusement amoureux du filleul de M. Berlaud.

Elle ne se rendait pas compte, quand le jeune homme était là, de la place que cet inconnu d'hier tenait déjà dans son cœur ; et ce n'est que lorsqu'il fut parti qu'elle s'en aperçut réellement.

Guy resta près d'un an absent.

Il écrivait à son parrain, deux ou trois fois par semaine, des lettres brûlant d'enthousiasme et d'amour, et le docteur ne passait plus aux environs du château de Mériane sans s'y arrêter pour donner à ces dames des nouvelles du jeune marin... et Pauline, bien qu'elle s'en défendît, ne cessait plus de penser à lui. Elle savait qu'il était en mer, et quand le vent soufflait la nuit, avec violence, hurlant autour des tourelles du château, un frisson de terreur courait par tout son corps, car elle songeait que Guy pouvait être, à cette heure, ballotté, emporté peut-être par cette tempête qui se déchaînait et grondait au dehors....

Le jeune homme revint sain et sauf... Quand Pauline et lui se revirent, ce fut une joie sans pareille, indescriptible... Cette année d'absence avait fait plus pour leur amour que des années passées à se faire la cour, car elle leur avait donné le temps de lire dans leur cœur, de se reconnaître....

Dans l'intervalle, la baronne et